

probleme credirec et cetelem

Par lilirose85, le 05/03/2012 à 22:13

Bonjour, j'ai contracté en janvier 2001 un crédit cetelem, je n'ai pu rembourser ce crédit. Aujourd'hui credirec me demande la somme de 20 000 €. j'ai un titre exécutoire et un jugement contradictoire du tribunal datant du 23 janvier 2003 ou comparaissait CETELEM et moi même alors que je n'y suis jamais allé. Credirec peut il me réclamer cette somme vu que c'est CETELEM qui comparaissait au tribunal. Merci de votre aide

Par Christophe MORHAN, le 05/03/2012 à 23:04

Oui, encore faut il que la cession de créance vous soit signifiée par voie d'huissier.

Par lilirose85, le 06/03/2012 à 05:46

merci de votre réponse, credirec me demande 10 cheques de caution, que faire, est ce legal ?

Par Laure11, le 06/03/2012 à 18:24

Bonjour lilirose85,

Lisez ce que vous a écrit mentalist, vous avez la réponse à votre question.

Cdt

Par lilirose85, le 07/03/2012 à 07:45

le titre executoire mentionne la societe cetelem, en aucun cas credirec. Nous avons appelés cetelem qui nous dit ne plus avoir de dossier a notre nom.

Par Laure11, le 07/03/2012 à 18:25

Je répète ce qu'a déjà dit mentalist : encore faut-il que la cession de créance vous soit signifiée par voie d'huissier.

Cela a t'il été fait ?

Par lilirose85, le 07/03/2012 à 18:47

non ca n'a pas été fait.